

Metz, le 27 mars 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

Le responsable de l'unité police de l'eau  
par intérim

Affaire suivie par : DELACAUCHY Gaëlle  
Tél : 03 87 34 83 50  
E-mail : gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr

à  
Monsieur le Maire  
Rue Georges Ditsch  
57125 THIONVILLE

**OBJET** : Modification de la déclaration concernant le projet de logements sur la commune de Thionville « Entrée de Ville » - Porter à connaissance zone inondable – Avis de recevabilité  
Dossier CASCADE n° 57-2025-00149

**RÉF.** : J:\04 - SABE\42 - PE\42c - DIOTA\3220\_Remblai\THIONVILLE\2024\_CCORP\2025\_PAC

**P.J.** : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance  
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de l'article R. 214-40 du Code de l'environnement déposé par CCORP concernant la modification du dossier "Entrée de Ville" sur votre commune, est recevable.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissant de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à CCORP et valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le responsable de l'unité police de l'eau  
par intérim,

  
Laurent STAAB